

EXTRAIT DE LA LETTRE A MONSIEUR STEPHANE BERN

Particulièrement sensibles aux questions patrimoniales, architecturales et culturelles, nous avons accueilli avec enthousiasme et espérance la proposition de Monsieur le Président de la République de recenser le patrimoine français à sauver d'urgence et vous félicitons pour votre nomination. C'est dans le cadre de cette mission que nous nous permettons de vous solliciter.

Henri IV, Ronsard et les auteurs de la Pléiade, Emile Zola et ses amis des « Soirées de Médan », Paul Cézanne, Suzy Solidor et Maurice Maeterlinck tous ont fréquenté Médan, village rural yvelinois de 1400 âmes, situé en bords de Seine.

Médan, un riche patrimoine historique et culturel...

Cette richesse se traduit par l'existence de plusieurs sites inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques, labellisés "Maisons des illustres" sur la route des écrivains. Il en est ainsi :

- du château de Médan, que vous connaissez déjà pour y avoir réalisé un reportage paru dans Paris Match. Ancien pavillon de chasse ayant abrité les amours du Roi Henri IV avec la belle Gabrielle d'Estrées. Ce même château a également un passé littéraire puisqu'il a accueilli Ronsard et les auteurs de la Pléiade et, plus tard, Maurice Maeterlinck, Prix Nobel de littérature en 1911, ainsi que les presses du journal Combat.

- de la maison acquise par Emile Zola, agrandie au gré de ses succès littéraires. Les visites que son ami d'enfance Paul Cézanne lui rendait en ces lieux ont été source d'inspiration pour le peintre qui y a réalisé des tableaux représentant les coteaux de Médan. Grâce au mécénat de M. Pierre Bergé la maison a pu être restaurée et le musée Dreyfus auquel il tenait tant y verra le jour d'ici quelques mois. Différentes subventions, notamment celles de la Région Ile de France ont également contribué à cette réalisation.

Ce riche patrimoine est complété par des monuments tout aussi remarquables (église du XVII^e siècle, trois lavoirs), pour lesquels la municipalité entame un programme ambitieux de restauration.

...Cependant de réelles inquiétudes subsistent quant à l'état d'abandon d'un édifice classé : "La Plage de Médan", complexe regroupant une ancienne piscine et ses cabines localisées sur l'île du Platais.

Ensemble immobilier datant des années 1930, "la plage" est ancrée dans l'histoire sociale et culturelle du début du 20^e siècle. Cette période de l'entre-deux-guerres connaît des transformations sociales importantes, avec les "années folles" et les premiers congés payés.

Aujourd'hui propriété d'investisseurs privés, la "Plage" est une belle endormie, la végétation ayant progressivement repris ses droits. Plusieurs permis de construire visant à redonner vie à cet ensemble ont été déposés au cours des dernières années. Nous avons bon espoir qu'ils aboutissent compte tenu, notamment, de l'octroi de subventions du Département et de la Région. Malheureusement, pour différentes raisons, aucun de ces projets n'est en passe de se concrétiser, nous privant d'une opportunité de développement touristique et économique harmonieux.

Le Conseil Municipal, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, le Département des Yvelines et la Région Ile de France sont favorables au développement d'un projet porteur en matière touristique et économique contribuant, par la redynamisation de ce site, au développement de la vallée de la Seine. En effet, un tel projet serait vecteur d'emplois, de ressources, s'inscrirait dans le développement du tourisme fluvial et du chemin La Seine à Vélo reliant Le Havre à Paris. Notre proximité avec les sites les plus visités de France (Paris, Versailles, Giverny) et, plus localement avec des sites tout aussi passionnants (Auvers-sur-Oise, Villa Savoye, Musée de la Batellerie, Parc du Vexin...) permettrait de capter une clientèle tant francilienne qu'internationale et accroître ainsi la dépense moyenne réalisée sur le territoire.

Notre commune étudie également la création d'un parcours européen Zola Dreyfus, avec le Conseil de l'Europe, participant autant à l'attractivité du territoire qu'à notre devoir de mémoire.

Pour sauver les bords de Seine de la désolation dans laquelle ils sont plongés, nous sollicitons votre aide. Nous sommes à votre entière disposition pour échanger sur la manière de mener à bien les nouvelles idées développées par les élus municipaux, afin de réhabiliter ce haut lieu patrimonial des bords de Seine. Cette réhabilitation permettrait, au demeurant, d'inscrire le site dans un développement touristique plus vaste en vallée de Seine.